

# Regarder passer le train ?

par

**Pierre-Alain Cotnoir**

---

**P.A. Cotnoir participe aux activités du Groupe de recherche sur l'opinion publique (GROP) depuis ses tous débuts. Le GROP a été formé, en février 1992, afin de développer pour le camp souverainiste un modèle quantitatif de l'opinion publique québécoise.**

Pour certains souverainistes, le référendum ayant été perdu, la balle se trouverait maintenant dans le camp fédéraliste. Ce raisonnement équivaut toutefois à laisser le choix des armes à ses adversaires. En politique, une telle ligne de conduite ne peut être que suicidaire.

Si le Gouvernement québécois abandonne aux forces fédéralistes le soin de définir les offres constitutionnelles, il risque en bout de course d'être obligé de se cantonner dans le rôle ingrat du « mauvais joueur », donnant ainsi l'occasion à ses détracteurs de le dépeindre comme buté, sinon dogmatique. Cette attitude serait également mal comprise par une large fraction de l'électorat encore sensible aux attraits du renouvellement du fédéralisme.

Deux dossiers politiques vont au cours des prochaines semaines venir perturber la quiétude post-référendaire : il y a évidemment la participation fédérale à la saga judiciaire de Guy Bertrand, mais surtout la conférence constitutionnelle convoquée par Ottawa pour le 21 juin prochain.

## **La cause Bertrand**

Dans un sondage réalisé à quelques jours du référendum en octobre dernier par des membres de notre équipe de recherche, plus des deux tiers des répondants appuyaient le principe d'autodétermination du Québec dans sa formulation la plus dure, à savoir « le droit de se séparer du Canada ».

Chez les électeurs francophones, les arguments juridiques, soulevés par le Gouvernement

fédéral dans l'affaire Bertrand, risquent de ne rejoindre que les électeurs les plus *normatifs*, c'est-à-dire très attentifs aux règles ou normes d'un groupe, en majorité des personnes âgées formant de toute façon un bastion très réfractaire à la souveraineté. L'électorat centriste que les forces souverainistes doivent cibler pour remporter le prochain référendum est quant à lui composé d'individus avant tout *fonctionnels*, plus sensibles aux aspects matériels découlant de leur appartenance au groupe et donc peu perméables à cette rhétorique légaliste.

En fonction de l'évolution que suivront les recours de Guy Bertrand devant les tribunaux, il est clair que le gouvernement Bouchard aurait intérêt à ne pas remiser les possibilités que lui offre cette bourde du gouvernement Chrétien. Cette décision du Gouvernement fédéral, destinée prioritairement à satisfaire un auditoire hors-Québec, contient tous les éléments susceptibles de favoriser la convergence des portions centriste et souverainiste de l'électorat.

## **La conférence fédérale-provinciale de juin**

Par contre, le principal danger qui guette le camp souverainiste provient d'une autre convergence toute aussi probable : le glissement des électeurs centristes vers l'électorat fédéraliste. Ce dérapage pourrait être induit par des offres fédérales propres à faire prendre des vessies pour des lanternes à bon nombre d'électeurs centristes chez qui l'orientation constitutionnelle demeure inconstante. Dans ce sens, abandonner l'initiative au Gouvernement fédéral m'apparaît extrêmement dangereux. Le Gouvernement québécois doit donc rapidement reprendre l'offensive. Examinons brièvement deux pistes qu'il pourrait emprunter.

La première viserait à placer la « barre à la bonne hauteur » en rendant public un ensemble de conditions préalables pour une participation québécoise à des discussions constitutionnelles. Ces conditions requerraient dès l'abord la reconnaissance formelle du peuple québécois, avec pour conséquence le rapatriement vers le Québec de toutes les juridictions et de toutes les ressources nécessaires à son affirmation, de même que le respect intégral par l'État fédéral de la souveraineté québécoise dans tous les domaines relevant de sa compétence.

La seconde consisterait à déposer avant la conférence fédérale-provinciale une ultime proposition pour « une nouvelle union canadienne » permettant la création d'une véritable confédération qui soit autre chose que de vains mots. Elle serait assortie d'une date butoir pour une ratification par les autres provinces et le palier fédéral. Dans l'éventualité d'une fin de non-recevoir, cette proposition pourrait même être soumise aux voix lors d'élections anticipées. Évidemment, en cas d'échec final des pourparlers, un référendum portant sur l'accession du Québec à la souveraineté pourrait être aussitôt tenu.

L'on peut facilement imaginer des variantes à ces deux pistes. Mon propos n'est pas d'en épuiser les variations, mais de faire ressortir l'importance qu'il y a pour le Gouvernement du Québec de ne pas se contenter de regarder passer le train constitutionnel au cours des prochaines semaines.

Car, le pire scénario demeure celui de l'attentisme politique : réagissant plutôt qu'agissant le gouvernement Bouchard s'exposerait à prendre l'allure d'un gouvernement boudeur, toujours insatisfait, incapable de proposer, seulement capable de s'opposer. Qui plus est, il risquerait de se placer en porte-à-faux auprès d'un segment déterminant de l'électorat.

---

Pierre-Alain Cotnoir  
5304J avenue du Parc  
Montréal, (Québec)  
H2V 4G7  
téléphone : 514-276-7168